

# ÉVALUATION DU RENDEMENT RECTRICE ET VICE-CHANCELIÈRE OU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

L'évaluation du rendement est une appréciation des résultats du travail accompli pendant l'année universitaire, soit de la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année en question. L'appréciation tient compte des fonctions de la personne, de ses responsabilités, de ses attentes et objectifs de travail, de ses connaissances, de ses comportements, de ses habiletés professionnelles ainsi que des résultats obtenus. Le bilan des résultats porte sur le rendement de la personne en ce qui a trait à ses compétences (savoir), à ses tâches (savoir-faire) ainsi qu'à ses aptitudes et habiletés (savoir-être).

Annuellement, la rectrice et vice-chancelière ou le recteur et vice-chancelier présentera aux membres du Conseil des gouverneurs les résultats du plan de travail annuel de l'Équipe de direction ainsi que le plan de travail pour la prochaine année. De plus, le personnel relevant de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier déposera leurs commentaires à la présidente ou au président du Conseil des gouverneurs par le biais du formulaire préparé à cet effet.

Dans leur évaluation annuelle du rendement de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier, les membres votants du Comité exécutif tiendront compte des compétences qui ont été identifiées en 2019 dans le profil recherché pour le poste de rectorat.

La présidente ou le président du Conseil des gouverneurs présentera à la rectrice et vice-chancelière ou au recteur et vice-chancelier une lettre présentant la synthèse de la discussion avec les membres votants du Comité exécutif. Le Conseil des gouverneurs recevra le rapport du Comité exécutif portant sur l'évaluation annuelle et celui-ci sera déposé dans le dossier officiel de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier au Bureau des ressources humaines.

Conseil des gouverneurs 1 CGV-210925

I1 CGV-210925

## Liste de vérification des compétences

# Leadership stratégique et opérationnel

Leadership visionnaire, consultatif et rassembleur orienté sur l'atteinte d'objectifs et une vision stratégique

Capacité de rallier avec tact et diplomatie les membres de la communauté universitaire aux orientations, aux projets et aux enjeux et défis des trois campus de l'Université

Grandes habiletés de négociation et de conviction, notamment auprès des gouvernements, des organismes subventionnaires, des bailleurs de fonds et des autres interlocutrices et interlocuteurs afin de les inciter à appuyer financièrement les grandes priorités d'action, comme le rôle de leadership qui revient à l'Université de Moncton sur le plan régional, national et international, voire de l'Acadie et de la Francophonie.

Capacité d'interagir efficacement avec des intervenantes et intervenants de tous les niveaux (communautés, gouvernements, donatrices et donateurs, partenaires, etc.)

## Engagement

Engagement de premier plan envers l'apprentissage, la qualité des programmes d'études, la recherche universitaire et l'innovation

Capacité d'engager le corps professoral, le personnel administratif, le personnel de soutien et les étudiantes et étudiants

Capacité de développer et d'entretenir un lien authentique avec les étudiantes et les étudiants

Engagement à favoriser et soutenir l'apprentissage, l'expérience, la croissance et le développement des étudiantes et étudiants

### **Communications**

Un talent démontré pour la communication et les relations avec les médias

Facilité à agir comme porte-parole officiel de l'Université

Capacité de créer des alliances stratégiques avec les partenaires

Capacité de faire la promotion et à protéger les intérêts de l'Université de Moncton

Conseil des gouverneurs 2 CGV-210925

# **Connaissances et capacités**

Compréhension de la mission, des valeurs, de la culture et du contexte actuel de l'Université de Moncton et de son importance auprès de la société acadienne et de la Francophonie

Connaissance et expérience approfondie de l'administration, de l'enseignement et de la recherche qui soit pertinente à la fonction de rectrice et vice-chancelière ou de recteur et vice-chancelier

Excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, et bonne connaissance de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit

Sens de l'organisation, capacité de travailler sous pression et de gérer plusieurs priorités à la fois

Habiletés et expériences reconnues de gestionnaire (ressources humaines, ressources financières, planification stratégique, relations gouvernementales, etc.)

Rapidité d'analyse des enjeux, capacité de prendre des décisions difficiles en toutes situations

Aptitudes démontrées à réunir des équipes

Capacité d'attirer, de motiver et de retenir des personnes talentueuses

# Qualités et valeurs personnelles

Intégrité personnelle et professionnelle, crédibilité et authenticité

Sensibilité quant à la situation particulière et aux besoins de la communauté francophone minoritaire du Nouveau-Brunswick et du Canada

Faire preuve de passion, d'engagement, de créativité et d'innovation

Pensée stratégique et analytique

Esprit de synthèse

Capacité à résoudre des problèmes complexes

Facilité à comprendre les cadres juridiques et à appliquer les règlements

Qualité d'ambassadrice ou d'ambassadeur

Facilité démontrée à gérer le changement